

→ CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Code RNCP : 34740

Durée :

- Formation alternée sur 1 an
- De septembre à juin
- 490 h de formation en centre
soit 14 semaines
- 1 330 h en entreprise soit 38 semaines
(congés payés compris)

Lieu :

Fauville en Caux

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation :

Formation gratuite pour l'apprenti-e
Prise en charge du coût de la formation par les
opérateurs de compétences
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

Contact gestionnaire de contrat :

📞 Tél. 02 35 95 97 00

✉ cfa.fauville@educagri.fr

📍 1333 rue Bernard Thélu

Fauville en Caux

76640 Terres de Caux

🌐 www.cfa.naturapole.fr

Conduite de productions maraîchères - mention AB Par Unités Capitalisables

Ce diplôme est également accessible
en formation continue ou en VAE (naturapole.fr)

Objectifs de la formation

Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Conduite de productions maraîchères - mention agriculture biologique est un diplôme de niveau 4 qui permet à son-sa titulaire d'être capable de :

- Piloter des unités de production
- Conduire des productions maraîchères en plein air et sous abris
- Conduire d'une activité de transformation.

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis.e en formation le-la candidat-e doit :

- Etre âgé-e de 16 à 29 ans,
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 (BP REA, BP RAPH, BP RPLFFP, Bac Pro, Bac Pro CGEA, Bac Pro CPH, BTS PH, BTS APV, BTS ACSEA, Titre ou certificat de niveau 4 du secteur de la production horticole)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage et le dépôt d'un dossier de candidature auprès du CFA

Le recrutement se fait après entretien avec le responsable de formation. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidats-es.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.



Contenu de la formation

La formation comporte 3 UC :

C1	• Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères
C2	• Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères
C3	• Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères

Evaluation - Validation

Chaque Unité Capitalisable fait l'objet d'un contrôle en cours de formation.

Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré aux candidat-es ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés

- Taux de réussite à l'examen (2022) : 100 %
- Taux d'emploi (à 12 mois, sortants 2020) : non disponible
- Taux de satisfaction (2022) : 100 %

Rémunération

16 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel et/ou majoré de 15 points selon le diplôme permettant l'entrée en formation.

Contact gestionnaire de contrat :

📞 Tél. 02 35 95 97 00
✉ cfa.fauville@educagri.fr

📍 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux
🌐 www.cfa.naturapole.fr

L'AVENTURE
DU VIVANT

cfa.naturapole.fr